

Le Parti chrétien-social du Premier ministre sortant Jean-Claude Juncker en tête mais poussée du Parti démocratique aux élections législatives du Luxembourg

Le parti chrétien-social (PCS/CVS) du Premier ministre sortant Jean-Claude Juncker et dirigé par Michel Wolter, reste le premier parti du pays : il a recueilli 33,68% des suffrages et remporté 23 sièges (-3 par rapport au précédent scrutin législatif du 7 juin 2009). Il devance le parti ouvrier socialiste (POSL/LSAP) d'Alex Bodry qui obtient 20,28% des voix et 13 sièges (=). Le parti démocratique (PD/DP), dirigé par le maire de Luxembourg, Xavier Bettel, apparaît comme l'autre vainqueur du scrutin avec 18,25% et 13 sièges (+4). Les Verts/Dei Greng (LV-DG) de Sam Tanson et Christian Kmiotek arrivent en 4^e position avec 10,13% des voix et 6 sièges (-1). Le parti réformiste d'alternative démocratique (ADR), dirigé par Roby Mehlen, a obtenu 6,64% des voix et 3 sièges (-1). La Gauche/Dei Lenk (LG/DL) a recueilli 4,92% et 2 sièges (+1).

Le parti pirate de Sven Clément, le parti communiste (KPL), dirigé par Ali Ruckert, et le parti pour la démocratie intégrale (PID) ont respectivement obtenu 2,94%, 1,64% et 1,51% des voix. Les communistes ont donc échoué à revenir à la Chambre des députés dont ils sont absents depuis 2004 et le dirigeant du parti pour la démocratie intégrale Jean Colombera a perdu son siège.

La participation a été quasiment équivalente à celle enregistrée lors du scrutin du 7 juin 2009. Elle s'est élevée à 91,4% (+ 0,5 point).

Les élections législatives du 20 octobre, initialement prévues pour le mois de mai 2014, étaient les deuxièmes organisées de façon anticipée dans l'histoire du Grand-Duché (après celles de 1969). Elles étaient également les premières depuis 1979 à ne pas avoir lieu en même temps que le scrutin européen. Les élections faisaient suite à la démission, le 10 juillet dernier,

de Jean-Claude Juncker qui avait perdu le soutien du parti ouvrier socialiste, son partenaire au gouvernement. Le Premier ministre sortant a été mis en cause pour sa gestion du Service de renseignement de l'Etat du Luxembourg (SREL) après la découverte de dysfonctionnements dans cet organisme de l'Etat qui était sous sa responsabilité.

Résultats des élections législatives du 20 octobre 2013 au Luxembourg

Participation : 91,4% (la participation est obligatoire dans le Grand-Duché)

Partis politiques	Nombre de voix obtenues	Pourcentage des suffrages recueillis	Nombre de sièges
Parti chrétien-social (PCS/CVS)	1 103 636	33,68	23
Parti ouvrier socialiste (POSL/LSAP)	664 586	20,28	13
Parti démocratique (PD/DP)	597 879	18,25	13
Les Verts/Dei Greng (LV-DG)	331 920	10,13	6

Résultats des élections législatives du 20 octobre 2013 au Luxembourg

Participation : 91,4% (la participation est obligatoire dans le Grand-Duché)

Partis politiques	Nombre de voix obtenues	Pourcentage des suffrages recueillis	Nombre de sièges
Parti réformiste d'alternative démocratique (ADR)	217 683	6,64	3
La Gauche/Dei Lenk (LG/DL)	161 759	4,92	2
Parti pirate	96 270	2,94	0
Parti communiste (KPL)	53 669	1,64	0
Parti pour la démocratie intégrale (PID)	49 290	1,51	0

Source : <http://www.elections.public.lu/fr/elections-legislatives/2013/resultats/index.html>

« Nous sommes le parti le plus important. Il y a un grand écart entre notre parti et les deux suivants ; nous revendiquons la priorité pour former le prochain gouvernement » a déclaré le Premier ministre sortant Jean-Claude Juncker à l'annonce des résultats. « Je constate avec satisfaction que le Parti chrétien-social reste le premier parti du pays », a souligné Luc Frieden, ministre des Finances sortant, ajoutant « Il est toutefois beaucoup trop tôt pour dire quelle coalition dirigera le Grand-Duché lors des cinq prochaines années ».

Deux possibilités de coalition gouvernementale se dégagent des résultats du scrutin du 20 octobre : la première pourrait rassembler le Parti chrétien-social et le Parti démocratique, soit le parti arrivé en tête et celui ayant le plus fortement progressé, une coalition qui a déjà gouverné le Luxembourg entre 1999 et 2004. La deuxième rassemblerait le Parti ouvrier socialiste, le Parti démocratique et Les Verts/Dei Greng, une coalition de 3 partis inédite depuis 1964. Les libéraux et les écologistes ont durant la campagne électorale à maintes reprises affirmé vouloir évincer le Premier ministre sortant. S'ils parvenaient à s'allier avec les socialistes, les trois partis disposeraient ensemble de 32 députés, soit une majorité de 2 sièges à la Chambre des députés, chambre unique du Parlement.

Jean-Claude Juncker a déclaré, durant la campagne électorale, être opposé à un gouvernement regroupant 3 forces politiques et s'est dit disposé à gouverner avec les socialistes, les libéraux ou les écologistes. Si Jean-Claude Juncker a félicité le dirigeant du Parti démocratique

Xavier Bettel à l'issue du scrutin, il ne conserve pas forcément un très bon souvenir de sa précédente collaboration avec le Parti démocratique. Il pourrait envisager de reconduire son alliance gouvernementale avec le Parti ouvrier socialiste.

« S'il est possible de mettre en œuvre à 3 de véritables réformes en vue de moderniser l'Etat et de lui donner un nouvel élan, alors je suis en faveur d'une coalition à 3 » avait indiqué le candidat socialiste au poste de Premier ministre, Etienne Schneider, précisant « Je veux vraiment être Premier ministre pour donner une nouvelle dynamique au pays et le réformer de fond en comble ».

Le leader libéral Xavier Bettel s'est réjoui des résultats. « les électeurs nous ont clairement donné un mandat pour rentrer dans un gouvernement ou former un gouvernement ».

« Les deux partis de la coalition sortante ont tous les deux été sanctionnés » a analysé Philippe Poirier, professeur de science politique à l'université de Luxembourg, qui parie sur une coalition gouvernementale unissant le Parti chrétien-social au Parti démocratique. Le politologue considère que la formation d'une alliance regroupant les socialistes, les libéraux et les écologistes sera difficile, voire impossible, en raison « du déplacement des voix vers les petits partis de la gauche et du recul des Verts/Dei Greng ».

Pays le plus riche de la planète (le revenu par habitant – 112 000 € annuels – y est le plus élevé au monde), le Luxembourg traverse cependant une période difficile. Le taux de chômage s'élève à 7%, le pouvoir d'achat

a baissé de 5% depuis le début de la crise économique internationale et l'endettement du pays a triplé au cours des 15 dernières années. En outre, selon les enquêtes d'opinion, seuls 12% des Luxembourgeois déclarent faire confiance aux hommes politiques. Le Parti chrétien-social a d'ailleurs fait campagne sur le besoin de stabilité du pays, avec son slogan *fair an stabil* (juste et stable).

Enfin, à partir de janvier 2015, le Grand-Duché acceptera l'échange automatique d'informations fiscales sur les comptes détenus par les non-résidents, ce qui signifie la

fin du secret bancaire. Les recettes fiscales liées à la place financière luxembourgeoise – la 13e au monde (le pays est également le 2e centre international de fonds d'investissement après les Etats-Unis) –, représentent un tiers des recettes totales du pays.

Le Grand-Duc Henri désignera dans les jours qui viennent la personnalité qu'il aura choisie pour former le prochain gouvernement luxembourgeois. Le Premier ministre sortant Jean-Claude Juncker, *recordman* européen de la longévité à la tête d'un gouvernement (il dirige le pays depuis 18 ans) pourrait bien être reconduit dans ses fonctions.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.